

26 09 2005 - 07:00 Uhr

www.bonus.ch: Assurance-maladie - Quelles seront les options prises par les assurés en 2006?

Epalinges (ots) -

www.bonus.ch vient de mener une enquête auprès de 8'300 internautes pour déterminer quelles seront les orientations prioritaires prises par les assurés pour 2006.

Les résultats de cette enquête ont mis en évidence les points suivants:

1. choix des franchises

Adultes		Enfants			
30	32	%	0	62.3 %	
	500	15	5.7 %	100	3.3 %
	1000	ī	5.6 %	200	4.3 %
	1500	1	7 %	300	7.8 %
	2000	3	3 %	40	3.9 %
	2500	2	6.8 %	50	4.4 %
			60	0 14.	1 %

Pour les assurés adultes, la tendance des dernières années se précise, à savoir une désaffection progressive pour les franchises intermédiaires, les assurés en bonne santé optant pour la franchise la plus élevée et les assurés malades pour la franchise minimale. Pour les enfants, l'option de base (participation de 10 %) est retenue pour 2 enfants sur 3.

2. assurances complémentaires

38% des internautes interrogés se sont déclarés intéressés par les assurances complémentaires.

Ce constat démontre qu'une proportion non négligeable des assurés souhaite bénéficier de couvertures plus étendues que celles proposées dans l'assurance minimale légale.

Il est donc probable que le marché des assurances complémentaires va se développer au fur et à mesure que l'assurance-minimale légale verra ses prestations réduites.

3. modèles alternatifs

En revanche, 9% seulement des internautes se sont dit prêts à renoncer au libre-choix du médecin en optant pour les solutions impliquant un choix limité des fournisseurs de soins.

La grande majorité des Suisses privilégie donc encore la sacro-sainte liberté du choix du médecin, au détriment d'une baisse des primes.

Contact:

Bonus.ch S.A. Monsieur Patrick Ducret Ch. de Planches 48 1066 Epalinges Mobile: +41/76/343'17'57

E-Mail: ducret@bonus.ch

 $\label{lem:decomposition} \mbox{Diese Meldung kann unter $\underline{$https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100496897}$ abgerufen werden. }$